

Demande de subvention départementale pour l'organisation d'une manifestation sportive

Attention ! Dossier à remettre 3 mois avant la date de votre événement

INTITULÉ DE LA MANIFESTATION :

Date officielle du : au :

Lieu de la manifestation :

La manifestation se déroule-t-elle dans un espace naturel ?

Si oui : Natura 2000 Autres

Discipline sportive :

Fédération d'affiliation :

IDENTITÉ DE L'ORGANISATEUR :

Nom de la structure :

N° SIRET (obligatoire) :

Siège social

Adresse :

Code postal : Ville :

Fax : Courriel :

Site internet :

LE PRÉSIDENT(E) OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA STRUCTURE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Fax : Courriel :

Site internet :

PILOTE DU PROJET :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel :

RENSEIGNEMENT SUR LA MANIFESTATION SPORTIVE

DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION : (déroulé, épreuves, catégories d'âges...)

MOMENTS PROTOCOLAIRES

Y-a-t-il une conférence de presse :

Oui

Non

Si oui, précisez :

La date

Le lieu

L'horaire

Y-a-t-il un protocole d'ouverture :

Oui

Non

Si oui, est-il prévu des discours officiels :

Oui

Non

Y-a-t-il une cérémonie de clôture ou de remise de prix :

Oui

Non

Est-il prévu un espace VIP ? :

Oui

Non

CARACTÉRISTIQUES SPORTIVES DE LA MANIFESTATION

Nature de la compétition :

Non officielle

Officielle

Niveau sportif "officiel de la manifestation" et justificatif de la fédération :

Local

Départemental

Régional

National

Européen

International

Catégorie d'âge des sportifs :

Moins de 18 ans

Adultes

Vétérans

Nombre de participants :

Total

Hommes

Femmes

Sport valide

Handisport

Sport adapté

Niveau de compétition des participants :

Départemental

Régional

National

Européen

International

L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nombre de juges, arbitres, officiels, autres attendus :

Nombre de bénévoles sollicités pour l'organisation de l'événement :

Nombre de nuitées occasionnées par la compétition :

Pour les compétiteurs

Pour les organisateurs

Nature de l'hébergement prévu :

Hôtel

Chambre d'hôte

Gîtes

Camping

Autres

L'inscription des participants est-elle payante ? Oui

Non

Si oui, tarifs :

Adultes

- de 18 ans

Demandeurs
d'emploi

Étudiants

Autres

Nombre de spectateurs attendus :

L'inscription des spectateurs est-elle payante ? Oui

Non

Si oui, tarifs :

Adultes

- de 18 ans

Demandeurs
d'emploi

Étudiants

Autres

Quels sont les principaux partenaires ?

MÉDIATISATION ET COMMUNICATION DE L'ÉVÉNEMENT

Médiatisation :

Locale

Départementale

Régionale

Nationale

Internationale

Est-il prévu la réalisation d'un dossier de presse ? Oui

Non

Supports envisagés :

Télévision

Radio

Presse

Internet

Autres

Affiches / plaquettes

Prospectus / Flyers

Programmes

Invitations

Maillots

Banderoles

Dossards

Autres supports

Pour toute action cofinancée par le Département, le bénéficiaire devra mentionner la participation financière du Département sur tous les supports de communication y afférents.

1) la mention "action soutenue par le Département de Seine-et-Marne" sera intégrée sur les dossiers et articles de presse.

2) le logo du Département sera intégré sur tous les supports de communication ci-dessus.

Le bénéficiaire de la subvention devra, dans ce cadre, prendre contact :

• avec la Direction de la Communication pour fourniture du logo.

• avec le Cabinet du Président du Département pour toute manifestation liée à la subvention attribuée.

3) Un exemplaire de chacun des documents avant réalisation doit être transmis au service des Sports pour bon-à-tirer.

ACTIONS ASSOCIÉES À L'ÉVÉNEMENT

D'autres actions particulières sont-elles menées en parallèle de l'événement ? Oui Non

Si oui, description des actions :

La manifestation propose-t-elle des actions en faveur du développement durable ? Oui Non

Si oui, précisez les actions menées :

Coût prévisionnel des actions DD :

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Compte de résultat de la manifestation de l'année précédente	Coût prévisionnel de la manifestation
€	€
Subvention départementale obtenue l'année précédente	Subvention départementale sollicitée cette année
€	€

Coût prévisionnel de la manifestation sportive

CHARGES	Montant ⁽²⁾	PRODUITS ⁽³⁾	Montant ⁽²⁾
60. Charges spécifiques à l'action			
Achats		Ressources propres	_____ €
Carburants	_____ €	(précisez)	
Restauration, buvette, marchandises	_____ €		
Lots et récompenses (coupes, médailles)	_____ €	71. Subventions et prestations demandées à :	
Primes (précisez)	_____ €	État :	_____ €
Prestations de services		(précisez)	
Matériels	_____ €	Région (s) :	_____ €
Fournitures	_____ €	(précisez)	
Coût des actions développement durable	_____ €	Département (s) :	_____ €
Autres (précisez)		(précisez)	
61. Services extérieurs		Commune (s) :	_____ €
Locations mobilières et immobilières	_____ €	(précisez)	
Entretien	_____ €	Intercommunalité (s) :	_____ €
Assurances	_____ €	(précisez)	
Autres (précisez)			
62. Autres services extérieurs		70. Autres recettes attendues :	
Honoraires	_____ €	Entrées payantes pour les spectateurs	_____ €
Sécurité (précisez)	_____ €	(précisez les tarifs)	
Gardiennage	_____ €	Adultes	_____ €
Publicité, publication et communication	_____ €	Jeunes	_____ €
Animations	_____ €	Buvette / restauration	_____ €
Déplacements, missions, transport ⁽¹⁾	_____ €	Vente de produits	_____ €
Déplacement des juges ou arbitrages	_____ €	75. Inscription des participants	_____ €
Transport de logistique et d'organisation	_____ €	(précisez les tarifs)	
Hébergement	_____ €	Adultes	_____ €
63. Impôts, taxes et versements assimilés	_____ €	Jeunes	_____ €
(précisez)		Bénévolat :	_____ €
Droit fédéral / droit d'organisation	_____ €	(précisez)	
64. Charge de personnel		Apport fédéral :	
Salaires et charges	_____ €	Fédération nationale ou internationale	_____ €
(précisez)		Comité régional	_____ €
		Comité départemental	_____ €
		Autres associations	_____ €
65. Autres charges de gestion courantes		Partenaires privés (sponsors) :	_____ €
Frais postaux et télécommunications	_____ €	(précisez)	
		Dons	_____ €
TOTAL DES CHARGES	_____ €	TOTAL DES PRODUITS	_____ €
Dépenses prises en charge par d'autres organismes		Contributions volontaires en nature	
Sécurité	_____ €	Prestations diverses	_____ €
Prestations publiques	_____ €	Bénévolat	_____ €
Personnel bénévole	_____ €		
TOTAL	_____ €	TOTAL	_____ €

Au regard du coût du projet, l'association sollicite une subvention de : _____ €

Date :

Signature :
(NOM)

(1) Ces dépenses ne seront pas comptabilisées dans les modalités de calcul de la subvention

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros


(3) Les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur. Le Département de Seine-et-Marne s'autorise à demander tout document justificatif

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Critères de recevabilité	<p><u>Demandeur</u></p> <p>La manifestation peut être organisée par une association sportive agréée (MJSVA), une commune ou un groupement de communes.</p>
	<p><u>Type</u></p> <p>La manifestation doit comporter un aspect compétition sportive, inscrite ou non à un calendrier fédéral.</p>
	<p><u>Lieu</u></p> <p>La manifestation doit se dérouler en Seine-et-Marne ou en dehors si les équipements sportifs ne le permettent pas.</p>
	<p><u>Budget</u></p> <p>Pour les manifestations sportives dont le budget prévisionnel est supérieur à 50 000 €, les demandes de subvention pourront faire l'objet d'un traitement spécifique au titre des "Grands événements sportifs".</p>
	<p><u>Collectivité d'accueil</u></p> <p>La subvention ne peut être accordée que si la ou les collectivités concernées participent à la manifestation sous forme d'aide matérielle et/ou financière.</p>
Dépôt du dossier	<p>Le dossier relatif à la manifestation doit être déposé au plus tard deux mois avant le début de l'épreuve.</p>
Montant	<p>La subvention accordée sera plafonnée à 6 000 € avec un minimum de 200 € (dans tous les cas) et ne pourra être supérieure à 20 % du budget prévisionnel.</p> <p>Dans le cas où la subvention accordée serait supérieure à 4 000 €, une avance de 50 % de la subvention sera versé au vu du budget prévisionnel de la manifestation, le solde étant réglé en fonction des dépenses effectuées et sur justificatifs.</p> <p>Le montant total accordé par bénéficiaire et par an pour une même discipline sportive ne pourra excéder 8 000 €.</p> <p>Le montant de la subvention sera calculé à partir d'un forfait de base auquel il faudra ajouter des bonus en fonction du niveau sportif, du coût financier et de la durée de la manifestation.</p> <p>Les frais de transport ne seront pas comptabilisés dans le calcul des subventions (exceptés les frais de transport d'arbitrage, de logistique et d'organisation).</p>
Règlement	<p>Seront exclues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les manifestations festives (fêtes du sport), les salons et expositions, les "journées portes ouvertes", les démonstrations, les commémorations, les stages, • les manifestations sportives commerciales.

Documents administratifs à fournir

Sont demandés les documents suivants :

- 1) Le formulaire dûment rempli de demande de subvention au titre des manifestations sportives,
- 2) un résultat financier (certifié conforme et signé du Président), un bilan sportif ainsi qu'un dossier presse de l'édition précédente,
- 3) un coût prévisionnel détaillé (joint en annexe), présentant les dépenses relatives à l'organisation en Seine-et-Marne, les recettes et participations,
- 4) une attestation d'aide financière et/ou matérielle de la commune (lieu d'organisation de l'événement),
- 5) un justificatif de l'inscription à un calendrier officiel (de la fédération nationale ou internationale, du comité régional ou départemental) ainsi que du niveau sportif de la compétition,
- 6) pour les organisateurs ne bénéficiant pas d'aide départementale au titre du fonctionnement des associations sportives civiles, les statuts de l'association, le récépissé de déclaration en Préfecture, l'avis de création de l'association publié au Journal Officiel, et la composition du bureau,
- 7) le numéro et une copie de l'agrément du ministère des Sports, le numéro et une copie de l'attestation d'affiliation à la fédération sportive concernée, 
- 8) le numéro de siret,
- 9) un relevé d'identité bancaire,
- 10) pour les manifestations situées en zone Natura 2000 et réunissant plus de 300 personnes (participants, organisateurs et spectateurs) l'organisateur fournit une attestation dans laquelle il s'engage à réaliser une étude des incidences environnementales et à prendre contact avec le gestionnaire Natura 2000.

Cette demande de subvention doit être adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN cedex

Contact :
Direction des Sports et de la Jeunesse
Service des Sports
01 64 14 77 60